

Campagne AFFELNET 6^{ème} 2026 : publication des résultats et information des familles

Les résultats d'affectation ont été publiés le mardi 9 juin 2026.

Les notifications sont diffusées aux familles par les collèges d'affectation.

La transmission de la notification est effectuée par mail par le collège si les adresses mail des représentants légaux sont correctement renseignées dans AFFELNET.

Le collège d'accueil précise aux familles les modalités et le calendrier d'inscription.

La notification d'affectation dans le collège de secteur vaut refus de dérogation.

Les directeurs peuvent consulter AFFELNET 6^{ème} et informer individuellement les familles de l'affectation prononcée. Ils doivent leur rappeler qu'il leur appartient de procéder aux démarches d'inscription auprès du collège d'affectation, même si elles souhaitent formuler un recours.

Par ailleurs, aucune dérogation accordée ne pourra faire l'objet d'une demande de révision.

L'affectation conforme aux vœux est définitive.

Modalités de recours

Un seul recours gracieux écrit et motivé peut être formé auprès de l'Inspecteur d'Académie – Directeur académique des services de l'Éducation nationale, et **UNIQUEMENT** en cas de changement de situation pour l'élève ou sa famille par rapport à la demande de dérogation initiale. De nouveaux justificatifs devront être fournis. En l'absence de nouveau justificatif, le recours sera rejeté. Un courrier explicatif n'est pas un justificatif.

Les recours doivent être adressés à la **DSDEN - DEAE 1, par voie postale, pour le mardi 16 juin 2026 au plus tard.**

Les situations seront étudiées en commission de recours le vendredi 26 juin 2026 et les notifications des décisions de recours seront envoyées aux familles le lundi 29 juin 2026.

→ **Pour toute question :** contacter affelnet6.06@ac-nice.fr en précisant toujours **le nom et l'UAI de votre école** ainsi que **le nom et le prénom de l'élève.**

Circulaire AFFELNET 6^{ème} et ses annexes :

<https://esterel.ac-nice.fr/intracom/dsdn-06-circulaire-affelnet-6eme-rentree-2026-ecoles-publiques/>

RAPPEL : les circulaires du service scolarité (DEAE) sont en permanence disponibles sur

ESTEREL > INTRACOM > DSDEN 06